



**Monsieur le Président
ASSOCIATION VELO
Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et
Languedoc-Roussillon de l'AF3V
Association Française de Développement des
Véloroutes et Voies Vertes
5, avenue F. Collignon**

31 200 TOULOUSE.

A CASES DE PENE, le 09 août 2013.

N° 178/2013

OBJET : « Randonnée Vélo-Sud 2013 ».
V/REF. : V/Lettre du 18/06/2013.

Monsieur le Président,

Suite à notre courrier du 04 juillet dernier, ci-joint la délibération prise par le Conseil Municipal le 08 juillet dernier, lequel s'est prononcé en faveur de votre action portant sur le projet de la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) », dont l'intérêt touristique est certain.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

M. le Maire,



MARTINEZ Théophile.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2013/18/07/0070
AMC/US

Nombre de Conseillers :
En exercice 14
Présents 09
Votants 13

Convocation du
09/07/2013
Affichage du :
09/07/2013

L'an deux mille treize et le dix huit juillet à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de CASES DE PENE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de M. Théophile MARTINEZ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames Gloria MARTIGNOLES et Michèle AESCHBACHER, Adjointes,
Et Mesdames et Messieurs, Joseph GONZALEZ, Sandrine CARMONA, Michel RODRIGUEZ, Michèle JODAR, Rose-Marie BLANC, Alain MACARI, Conseillers Municipaux.

PROCURATION : Mme Cécile TIFFOU-MACOR (pouvoir à Mme Sandrine CARMONA), M. Lionel PEREZ (pouvoir à M. Michel RODRIGUEZ), M. Gilbert RUBEGUE (pouvoir à Mme Gloria MARTIGNOLES), M. Rafaël MARCO (pouvoir à M. Alain MACARI).

ABSENT NON EXCUSE : M. Mathieu POSTERARO.

Madame AESCHBACHER Michèle est élue Secrétaire de Séance.

OBJET : MOTION DE SOUTIEN A L'ASSOCIATION VELO – DELEGATION REGIONALE DE L'AF3V – POUR L'AMENAGEMENT DE LA VELOURUTE DU PIEMONT PYRENEEN (V81)

Le Conseil Municipal ;

OUI les explications de Monsieur le Maire ;

VU les courriers de l'Association Vélo – Direction Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V – Association Française de Développement des Véloroutes et Voies Vertes – 5, avenue F. Collignon – 31 200 TOULOUSE –, en date des 09 avril 2013 et 18 juin 2013 (ci-joint) ;

CONSIDERANT l'intérêt touristique d'un tel projet pour les Communes traversées ;

DECIDE de soutenir l'action conduite par ladite Association ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règlements en vigueur.

ADOPTE À LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

A CASES DE PENE le 18 juillet 2013

Le Maire,

M. MARTINEZ Théophile,



PREFECTURE
PYRENEES ORIENTALES
- 2 AOUT 2013
COURRIER